



## Objectifs de la formation

La formation a pour objet de dispenser un diplôme de niveau IV permettant d'acquérir un emploi d'ouvrier/ouvrière hautement qualifié(e). Il exerce son activité en position de chef d'équipe d'une unité de production ou de transformation dans une entreprise horticole spécialisée, une station de recherche ou expérimentale, un service de collectivité territoriale, ou encore une structure d'insertion.

## Conditions d'admission

Cette formation s'adresse aux élèves de troisième et/ou de CAP qui s'intéressent à la production horticole et qui recherchent une formation pratique.

## Poursuites d'études et/ou débouchés

Le titulaire du Bac Pro Conduite de Productions Horticoles peut suivre des formations complémentaires : certificats de spécialisation. Ainsi, grâce à ces formations, l'ouvrier/ouvrière hautement qualifié(e) en horticulture peut assurer la conduite et la gestion technico-économique d'un atelier ou d'une entreprise en toute autonomie. Il ou elle devient alors chef de culture, technicien/technicienne, gérant(e), ou chef d'entreprise horticole. Une évolution est également possible vers des métiers à caractère transversal comme le commerce ou la transformation.

## Contenu de la formation

Le candidat au Bac Pro Conduite de Productions Horticoles (CPH) suit et valide des **capacités générales** à communiquer dans un contexte social et culturel, à communiquer en langue étrangère, à développer sa motricité, mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques.

Il suit et valide également des **capacités professionnelles spécifiques** au baccalauréat professionnel spécialité « Conduite de productions horticoles (arbres, arbustes, fruits, fleurs, légumes) » identifiées à partir des situations professionnelles significatives :

- Raisonner des choix techniques dans un processus de production horticole en prenant en compte les ressources naturelles communes,
- Organiser le travail du chantier horticole,
- Animer une équipe de travail,
- Effectuer les opérations d'entretien, de paramétrage et de réglage des matériels, des équipements et installations.



## Pourquoi choisir Tours-Fondettes agrocampus ?

- Des séances de **Travaux Pratiques variées** ont lieu toutes les semaines sur l'Exploitation de l'établissement et un chantier-école.
- Le **Module d'adaptation professionnelle** présente un troisième champ de production : "**conduite d'Agriculture innovante durable**".
- La formation scolaire prévoit **14 à 16 semaines de stages** en milieu professionnel.
- **Les enseignements à l'initiative de l'établissement : 112h** sur les deux années de formation, est construit par l'équipe pédagogique pour consolider les compétences méthodologiques ou professionnelles, ou pour aider les élèves dans la construction de leur projet professionnel.
- La formation aborde au moins deux champs de production : le **secteur vivrier** et le **secteur ornemental**. L'élève aura comme support de formation les cultures florales produites par l'exploitation horticole de l'établissement ainsi que les cultures maraîchères produites sur l'Espace Tests.
- Module section européenne (2 heures par semaines).
- **Une EXPLOITATION avec 6 hectares de maraîchage et 3500 m<sup>2</sup> de serres et tunnels.**



## Modalités d'évaluation

Les candidats sont évalués en Contrôle en Cours de Formation (CCF) et en Epreuves Ponctuelles Terminales (EPT).

Les examens sont présentés sous la forme d'épreuves :

Epreuve E1 : Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste, et compréhension du monde,

E2 : Langue et culture étrangères,

E3 : Motricité, santé et socialisation par la pratique des APSA,

E4 : Culture scientifique et technologique,

E5 : Choix techniques,

E6 : Expérience en milieu professionnel,

E7 : Pratiques professionnelles,

Épreuve facultative: Section Européenne (seuls les points supérieurs à 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention).

